n'a pas l'habitude de recevoir des marques d'approbation du côté de la Chambre qui les lui a prodiguées aujourd'hui. Et, en pareille matière, l'approbation des financiers de la Montagne n'a rien qui soit de nature à flatter beaucoup un homme comme M. Casimir Périer. Mais, dans les temps où nous sommes, il faut s'attendre à tout.

M. le président. —M. Gambetta a demandé la parole. (Ah ! ah ! — Mouvement de curiosité, mêlé d'hilarité.)

Voix nombreuses.—Ecoutez ! écoutez !

M. Gambetta.—Messieurs, tout ce qui se dit à cette tribune a une immense portée dans le pays.

J'ai à relever dans le discours de l'honorable M. Pouyer-Quertier deux expressions qui m'ont personnellement touché. (Ah ! ah ! — Rires.)

Une voix à droite. — Ecoutez donc l'accusé !

M. Gambetta. — Il a dit que, sous le gouvernement de la défense nationale, il y avait eu des dilapidations dans les caisses publiques ; il a dit ensuite que, dans les dettes malheureuses faites pour le salut de la France, il y en avait eu de contractées honorablement ou autrement.

Une voix.—Oui, autrement' c'est bien là l'expression. (On rit.)

M. Gambetta. — Eh bien, je dis que l'on peut supporter les indignités et les calomnies venant du dehors, mais qu'il est impossible de laisser passer sans protestation les accusations bien autrement graves qui tombent du haut de cette tribune.

Plusieurs voix à droite.— Parlez ! parlez ! justifiez-vous !

M. Gambetta.—Eh bien, je dis qu'il y a un an que vous scrutez tous les actes du gouvernement du 4 septembre.

M. de Gavardie.—Les pièces principales ont disparu, vous le savez bien. (Mouvement.)

M. Gambetta. — Voilà un an déjà que vos commissions fonctionnent ; elles poursuivent une impitoyable enquête et je trouve étrange que l'on n'ait pu encore signaler les concussions et les vols que l'on attribue à ceux que l'on veut déshonorer et qui attendent toujours.

Une voix.—La justice n'a pas fait son œuvre.

M. Gambetta.—Eh bien ! nous attendons les dépositions de vos commissions d'enquête ; et, je vous le prédis, ce qu'on ne cherche pas et ce qu'on trouvera, ce sont des concussionnaires et des bonapartistes et impérialistes !

Cette péroraison, accompagnée d'un fort coup de poing sur la tribune, est saluée par les applaudissements de tous les financiers de l'extrême gauche, M. Clément Laurier en tête.

Au moment où M. Gambetta regagne son banc, un membre de la droite lui crie :

—Justifiez-vous donc, si vous le pouvez, et n'accusez personne !

M. le président. — M. le garde des sceaux a demandé la parole. (Ah ! ah !—Enfin !)

M. Dufaure. — Nous n'avons pas cru devoir répondre à l'interpellation de l'honorable M. de Guiraud. Les considérations qu'il a présentées pourront être discutées lorsque viendra la délibération sur le projet qu'a présenté mon honorable collègue M. le ministre de l'intérieur. (Ah ! ah ! —Très-bien !) Je ne m'attendais pas, je l'avoue, au discours de l'honorable M. de Guiraud. Permettez-moi de vous dire que ce n'était pas sur cette question-là que nous avions accepté rendez-vous aujourd'hui. Il s'agissait de savoir pourquoi l'un de nos honorables collègues du cabinet avait donné sa démission. Rien ne nous a été demandé à cet égard. (Oh ! oh !)

Il remercie l'honorable M. Pouyer-Quertier du discours qu'il vient d'entendre pour tracer le tableau des grands services qu'il a rendus au pays pour exposer en termes loyaux la nécessité où il a été de déposer suivant sa conscience devant la justice. Mais est-ce que nous avons eu un seul instant la pensée de reprocher à M. Pouyer-Quertier d'avouer ce qu'il pensait devant la justice et ailleurs ? (Non ! non !) Et ceux qui connaissaient le sentiment profond d'un homme qui a passé la plus grande partie de sa vie à défendre des accusés, ne croiront jamais qu'il a pu un seul instant reprocher à l'honorable M. Pouyer-Quertier d'avoir parlé suivant sa conscience en faveur d'un accusé.

Mais il y a deux choses dans la conversation entre M. Pouyer-Quertier et M. Casimir Périer, et il y a notamment la question des mandats fictifs. Procédons par ordre.

Par un acte régulier, 213,000 fr. étaient réclamés à l'ancien préfet de l'Eure. M. Pouyer-Quertier, en sa qualité de ministre des finances, a refusé le mettre cet arrêt à exécution. Sur ce point, les scrupules de conscience de M. le président du conseil général de l'Eure étaient plus approuvables que blâmables.

Mais restait une question de principe, la question des mandats fictifs. Ici, l'opinion de M. Pouyer-Quertier, telle qu'elle nous était apportée par les journaux judiciaires, si experts, si compétents dans ce travail de reportage spécial, telle qu'elle nous était affirmée par les magistrats auxquels nous nous étions adressés, l'opinion de M. Pouyer-Quertier était en complet désaccord avec la nôtre.

Selon nous, la théorie des mandats fictifs est de nature à désorganiser toute l'administration. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Nous ne pouvions les laisser passer. Nous avons eu deux heures de conversation avec l'honorable M. Pouyer-Quertier ; et, comme nous n'avons pu nous entendre avec lui, il a cru devoir donner sa démission. Croyez moi, messieurs, ce n'est pas sans un vif regret, ce n'est pas sans douleur que nous nous sommes séparés d'un collègue avec lequel nous avions, pendant une année entière, lutté contre tant de difficultés. Oh ! oui, nous avions le cœur serré. (Sourires.)

M. le garde des sceaux descend précipitamment de la tribune, dans la crainte sans doute de laisser voir ses larmes.

M. Pouyer-Quertier fait appel à un compte-rendu très complet et très loyal, celui du *Journal de Rouen*. Il en résulte, dit-il, que je n'ai donné mon approbation à aucune irrégularité, qu'elle se présentât sous la forme de virement sous celle de mandat fictif. Mais de l'irrégularité au crime il y a loin. Si vous croyez qu'il y ait eu fraude, poursuivez encore. (Interruptions vertueuses au banc de M. Gambetta et de ses amis.) Mais quant à moi, je vous le déclare, plutôt que de dire quelque chose qui serait contraire à mes convictions, je n'hésiterai jamais à renoncer au plus beau des portefeuilles. (Très-bien ! très-bien ! — M. Jules Simon n'applaudit pas.)

Quelques voix. — L'ordre du jour ! — Aux voix ! aux voix !

La Chambre, consultée, prononce l'ordre du jour à la presque unanimité.

La séance est levée à cinq heures et demie.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

La Fête de la Patrie à Lille.

On peut mettre ce titre à un compte-rendu de la journée du 10 mars, car c'était vraiment une fête pour la Patrie ! Rien, en effet, ne témoignait davantage les nobles sentiments dont les habitants du Nord sont animés, que l'empressement avec lequel ils ont accueilli l'idée de cette fête, et le dévoument qu'ils ont mis, les uns à l'organiser, les autres à y concourir.

D'ailleurs, il semblait que le ciel voulût favoriser cette explosion brillante et joyeuse de nos sentiments, la première hélas ! que nous avons vue depuis longtemds dans notre cité !Il faisait un vrai jour de mai, frais et pur comme le printemps.

Dès le matin, la ville s'était faite belle. Elle s'était parée; dans ses rues on ne voyait que gens en toilette; les magasins étaient fermés, mais les marchands sur leur porte humaient l'air du matin en se disant d'un air joyeux;

«La récolte sera bonne. Le temps nous aide et les cœurs sont chauds!»

Maitenant, cher lecteur, vous n'exigerez certainement pas que je vous fasse le récit détaché à la fois du cortége et du chemin qu'il a parcouru. Il y avait un programme qui a été exactement observé. Les gendarmes à cheval ouvraient la marche, qui était fermée par un peloton de cuirassiers. Mais là-dedans que de merveilles. La fanfare du 2e cuirassiers, la musique des 43e et 73e de ligne, celle des canonniers, des sapeurs-pompiers, celle du lycée ; ensuite les sociétés l'*Avenir lyrique*, la *Cœcilia*, la *Concordia*, la *Fraternité*, les *Orphéonistes*, l'*Union chorale*, etc. Tout cela rivalisait d'entrain et de verve et tout était applaudi. Maintenant les chars. Ils etaient de toute beauté.

Le char-aumônière, le char Alsace-Lorraine, richement orné de franges rouges et or. Enfin le char aux bouquets, le plus beau, le plus élégant que nous avons vu depuis longtemps. Ajoutez à cela une quantité de jeunes gens de la ville, à cheval et quêtant, recevant des gros sous sur la tête, mais les mettant en riant dans leur aumônière, des groupes de Jeanne-Maillotte, la Société des *Lièvres*, les porte-drapeaux, les enfants de troupe; etc., etc.; ajoutez encore les voitures, les cavalcades qui suivaient le cortége et ajoutaient à la belle humeur, à l'entrain de tous ; sur tout ce mouvement, sur ce bruit joyeux ajoutez toujours la conscience d'une œuvre patriotique, ce bon sentiment qui réjouissait le cœur de chacun et rendait légers les petits sacrifices que chacun s'imposait, voyez enfin le soleil de Nice venu tout exprès à Lille pour ajouter à notre joie, et demandez-vous ce qu'a dû être cette fête du plus cher, du plus vivace, du plus énergique de nos sentiments, l'amour de la Patrie.

Parti le matin à l'heure fixée, le cortége a suivi l'itinéraire qui avait été tracé. Je l'ai vu, lorsqu'il est arrivé sur notre chère Grande-Place ! Ah ! quel brillant spectacle ! Quelle foule et comme on s'écrasait avec délices sans même se marcher sur le pied ! Le cortége devait faire le tour, se placer, et ensuite assister à l'exécution de la cantate ou du grand chœur : FRANCE !

C'est, en effet, ce qui a lieu vers midi et demi. Dieu ! que de monde ! une épingle n'aurait pas touché le pavé ; quant aux croisées, prises d'assaut, elles laissaient déborder les spectateurs sur les corniches. Les toits avaient l'air d'impériales d'omnibus.

Alors a commencé la grande distribution ! Il a plu à torrent... mais c'était des sous, de l'argent, de l'or qui tombaient. On cite plusieurs maisons d'où la pluie tournait à l'orage, surtout du Café Français, où une masse de nos concitoyens remplissait les aumônières avec enthousiasme. Mais les sous n'étaient pas tout : le gros de l'affaire, c'était les bouquets de violette.

Je ne veux pas trop louer cette idée trouvée et proposée par quelqu'un qui nous touche de près ; mais convenez qu'elle est jolie et qu'elle a joliment fructifié !

Voyez, en effet, vendre au profit de la Patrie cinq francs, de petits bouquets de violettes qui valent 75 cent! n'est-ce pas laisser un souvenir chez toutes nos Lilloises ? Et remarquez s'il-vous plaît que ces bouquets sont charmants : violettes et immortelles, au milieu, nouées par un ruban tricolore où étaient écrits ces mots : « *Pour la France* ! *Lille*, 10 *mars* 1872. »

Aussi qu'est-il arrivé ? C'est qu'il n'y en a pas eu assez. Au lieu de quinze cents, on en eût vendu trois mille, si on les avait eus ! mais on ne pense pas à tout. Quoi qu'il en soit, ces bouquets ont été l'enchantement et l'empressement de la journée. Ce soir, il n'est pas une dame de Lille qui n'ait son bouquet à son corsage.

Vers deux heures, le cortége a repris sa course pour accomplir sa révolution, parcourir la ville où partout il a reçu le même accueil, et revenir enfin vers six heures à la Grande-Place, où il s'est séparé au bruit des tambours, des musiques et des bravos les plus sympathiques de la population.

Il nous reste maintenant à remercier tous ceux qui ont voulu prêter leur concours à cette fête qui laissera dans tous les cœurs un impérissable souvenir. Mais que dis-je ? Musiques, soldats, officiers, sociétés chantantes, ne les trouve-t-on pas toujours quand il y a un service à rendre, un concours à donner ?

La commission, en particulier, a eu beaucoup de peine et de tracas. Elle a dû organiser toute cette affaire et ce n'était pas peu de chose. Il faut remercier MM. Duburcq, le président ; notre excellent Bonnefoy, qu'on trouve toujours dans toutes les bonnes iniatives ; MM. Champeaux, Preys, Bisson, de Steinbach, Dusautoir, Cabrié, Mallet, Lechat, Fromont, Mairet, Koch et Fournier.

Quant à mon collaborateur Dubar, qui suit de l'œil ma plume, il me dit que c'est à lui, au contraire, de remercier la commission et le public qui l'ont mis à même de prouver son désir d'être utile et son dévouement à tout ce qui touche à notre chère patrie, et en particulier à notre bonne vieille cité flamande. Et je lui en donne acte parce que c'est notre pensée à tous, au *Mémorial*.

ANDRÉ BONI.

Nous complétons ce compte-rendu par quelques détails qui sont de nature à intéresser nos lecteurs.

Ce matin, au moment du départ du cortége, un habile bouquetier de notre ville, M. Alfred Houtre, fit présent aux membres de la commission d'un splendide bouquet de camélias et violettes. Il fut décidé assitôt que ce gracieux don serait offert à madame Catel, la dame de notre premier magistrat. Ce qui eut lieu, en effet. Madame Catel, en recevant ce faible hommage auquel elle a été fort sensible, remercia affectueusement ces messieurs et déposa dans un tronc, une riche offrande.

A deux heures, la provision de bouquets de violettes avait disparu, y compris les cinquante petits bouquets de fleurs naturelles offerts hier par une aimable et charmante demoiselle de la ville. A trois heures, ils faisaient prime à 20 fr., un peu plus tard, ils montaient à 50 fr. Un voyageur descendu momentanément à l'Hôtel Villeroy a payé ce prix là.

En présence d'un tel enthousiasme, les membres du Comité qui occupaient le char résolurent de vendre les fleurs qui le garnissaient. Ils s'en prirent d'abord aux papillons artificiels; deux furent payés 40 francs; un camélia, qui s'était detaché du bouquet offert à la dame de M. le maire de Lille fut enlevé *presto* contre un louis de 20 francs.

Vers cinq heures, le char aux bouquets qui, paraît-il, était particulièrement l'objet des faveurs de la population, était tellement surchargé par le poids des pièces de monnaie de toute espèce, qu'on jugea prudent de le remiser immédiatement à la Halle aux sucres; on craignait un accident, qui aurait été inévitable s'il avait continué son itinéraire.

Les habitants de Lille ont été pleins d'attention pour les militaires faisant escorte; dans plusieurs rues, à l'arrivée du cortége, des plateaux de rafraichissements étaient préparés à leur intention.

Les quêteurs ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement rares; ce qui explique d'ailleurs l'abandante récolte de la journée qui profitera à la grande œuvre nationale.

Toutes les personnes qui ont organise, aidé ou assisté à la promenade flamande qui a eu lieu avec le concours des Belges, prévoient que le produit de la quête, dépassera de beaucoup celui de l'année dernière. Nous croyons pour notre part que le chiffre pourra bien atteindre la somme fabuleuse de 35,000 francs.

Tout éloge serait superflu.

A huit heures du soir, les chars étaient remisés dans le local de la Halle aux sucres. M. le commissaire da police, en présence des membres du comité, apposa les scellés sur les portes et dressa procès-verbal, de cette formalité demandée par la commission.

(*Mémorial de Lille.*)

—

Avant-hier soir, un Anglais s'est fait complétement dévaliser. Il a eu le tort, en sortant de la gare de Lille, de céder aux agaceries d'une femme suspecte, qui l'a conduit dans la rue du Vieux-Faubourg. Là, il s'est trouvé en nombreuse compagnie, et le champagne a coulé à flots, si bien que l'insulaire n'a pas tardé à s'endormir.

Hier matin, il a cherché en vain son porte-monnaie contenant 450 fr.

Il ne lui restait plus qu'à porter plainte.

Le service de la sûreté, avec son adresse et son activité ordinaires, a mis, quelques heures après, la main sur quatre femmes et un repris de justice qui ont assisté à la bombance, et ont eu chacun leur part du vol.

Une des voleuses avait déjà acheté un chapeau de 25 fr., une robe de soie, des chaussures, etc.

Les autres avaient également fait des emplettes, de sorte que les agents n'ont plus trouvé en leur possession qu'une cinquantaine de francs, mais les effets ont été saisis.

L'habitant d'outre-Manche est un ouvrier mécanicien qui venait de travailler à Roubaix. (*Vraie France.*)

—

Nous apprenons avec regret que M. Verley, président de la chambre de commerce, de Lille, directeur de la Banque de France, est dans un état de santé des plus alarmants.

—

Par décret de M. le président de la République française, én date du 5 courant, M. Charles-Emile Roussel, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien principal clerc de Me Bouttemy, a été nommé notaire à la résidence de Lille, en remplacement dudit Me Bouttemy, démissionnaire en sa faveur, et il a prêté serment en cette qualité à l'audience du tribunal civil de Lille, du 9 mars 1872.

Commerce

Hâvre, 11 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Petite demande, prix fermes pour disponible ; livrable soutenue, terme 135.

—

Liverpool, 11 mars.

(Dépêche de MM. Kablé, Bœswillwald et Ce, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Vente 10,000 b. prix inchangés, recettes du premier jour, 80,000. b.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

9 mars. —.Desmarchelier Sylvie, rue de France.— Hespel Jean-Baptiste, au Pile. — Loridant Jeanne, rue du Chemin de Fer. — Huys Souverain, au Chemin des Couteaux. Leman Georges, rue du Moulin de Roubaix.

DÉCÈS

9 mars—Van Oudenniel Antoine, 16 jours, rue des Longues-Haies—Lefebvre Marie, 8 ans, au Pile.—Goffez Aurélie, 2 mois, rue de l'Ommelet. — Caby Louis, 29 ans, tisserand, rue de la Perche.— Delabassée Jean-Baptiste, 1 an, au Pile. — Fleurquin Juliette, 8 ans, rue Sainte-Thérèse.—Smitz Léonard, 2 ans, au Fontenoy.—Joveneau Marie, 79 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Borghmans Mathilde, 1 an, rue d'Alma. — Bourgecis Pulchérie, 2 ans, au Pile.

BOURSE DE PARIS

du 11 *Mars*

Rente 3 p. °/o..........	56 60
—4 1/2. p.. °/°.......	81 »»
Nouvel emprunt	89 30

Le propriétaire-gérant: ALFRED REBOUX.
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX.

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES ET DES ACTES DE SOCIETE du département du Nord.

ANNONCES

Etude de Me CH. FONTAINE, licencié en droit, successeur de son père à Roubaix, rue du Nord, 4

—

VILLE DE ROUBAIX
rue de Lille, 134
TRÈS BEAU

MOBILIER

Machine à Coudre

A VENDRE

L'an 1872, le jeudi quatorze mars, deux heures de relevée, au lieu susdit, Me ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à une vente de meubles, tels que :

Tables ronde et carrée, chaises, commode, étagère, garde-robe, lits et literies, lavabo, armoire, estampes, encadrées, cuisinière et poêle à four et accessoires, cheminée prussienne, batterie de cuisine et vaisselle, une belle arbalète en palissandre avec garniture en argent;

Une très belle machine à coudre, système Berthier, à Paris. — Malle avec ustensiles à usage de coiffeur et quantité d'autres objets.

Expressément au comptant et sans frais. 2019

Avendre de gré à gré

—

Un bobinoir, système Lemesre, de 72 broches avec 4 garnitures.

Un bobinoir en fer système Ryo de 40 broches avec 3 garnitures.

Deux bobinoirs en bois système Ryo de 36 broches avec 3 garnitures

Deux bobinoirs en bois système Ryo de 32 broches avec 3 garniturss.

Un compteur à gaz de 10 becs et tuyaux.

Courroies, bascule et poids, battoirs et autres accessoires.

—

A céder à de très-bonnes conditions, le bail d'un atelier de bobinage avec force motrice, situé avantageusement.

S'adresser pour tous renseignements :

A Me PANNIER, agréé au Tribunal de commerce, rue du Château, 25, à Roubaix. 2016

Terrain à Vendre

dans les rues de France, de la Chaussée, front au boulevard, à proximité du Canal et de la route de Tourcoing.

Grande facilité de paiement.

S'adresser rue du Chemin de Fer, no 43. 1726

A VENDRE

Maison de Campagne

fraichement décorée, avec jardin anglais et potager en plein rapport, d'une superficie d'environ 8000 mètres, située pavé de Beaumont, territoire de Roubaix.

Cette propriété a diverses sorties, dont une à proximité du Boulevard. — Ecurie et remise.

S'adresser à M. A. Jourdeuil, rue des Fabricants, 44. 1802

Maison à louer

A louer, boutique, salle à manger et 4 chambres à coucher.

S'adresser rue Pellart, 1, pour la visiter.

2007

A LOUER présentement

Une jolie maison de maitre avec porte-cochère, salon, salle à manger, virandha, cuisine, relaverie, deux caves, cour, écurie, remises, jardin et dépendances, cinq chambres au premier, grenier avec mansarde

S'adresser pour la visiter chez le propriétaire, rue de la Rondelle, 28.

—

A LOUER présentement

Une grande maison à usage de négociant, entrepreneur ou tout homme d'état, avec porte cochère, salon, salle à manger, cuisine, relaverie, écurie et dépendances, cinq chambres au premier, trois greniers, vaste magasin avec sortie derrière par porte-cochère.

S'adresser pour la visiter chez le proprietaire, rue de la Rondelle, 28.

S'il se présentait un amateur qui désirerâ acheter l'une ou l'autre de ces propriétés lui sera également vendue avec toute facilité de paiements. 1884

A louer

rue de Lannoy, 68, une maison de rentier avec grand jardin.

1998

A louer

pour le 1er Avril prochain, une maison située rue Saint-George, actuellement occupée par M. Bettremieux, fabricant.

Cette maison a de vastes dépendances, écurie, remise, jardin.

S'adresser pour la location, 36, rue Pellart. 1830

CAFÉ A CÉDER

A céder, au centre de la ville, pour cause de décès, café avec tabagie, salle de billard, salle à manger, 7 chambres garnies, tout un très beau mobilier.

S'adresser pour renseignements à M. Deplasse, rue du Moulin, à Roubaix. 1974

Demande d'emploi

Un maitre peintre alsacien, ancien sous-officier de [illegible], ayant travaillé dans le génie militaire, ruiné par la dernière guerre, demande un emploi. — Excellentes références.

S'adresser au bureau du journal.

Ourdisseurs

On demande de bons ourdisseurs.

S'adresser rue de la Fosse-aux-chênes, 29.

Machine à vapeur

On demande à acheter d'occasion une machine à vapeur de la force de 6 à 10 chevaux.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

Coffres-Forts

—

Nouvelle fabrique de coffres-forts en tous genres perfectionnés GUILLAUME VEYS, rue du Collége, 30, Roubaix.

On fait les réparations de coffres-forts et serrures de tous systèmes.

1996

AVIS

—

MAISON DELEVINGNE-DELANNOY

Rue Saint-Georges, 21

—

Grand assortiment de papiers peints, riches et ordinaires, décors, tentures et ameublement.

Le tout à des prix modérés

2005

PREMIÈRE COMMUNION

LIBRAIRIE REBOUX

Rue Nain, 1, Roubaix

PAROISSIENS ROMAINS

de tous formats et de tous prix

RELIURES RICHES ET ORDINAIRES

IMAGES. - CHAPELETS

Alfred Reboux